

**Adresse client facturé :**

SASU FONCIA VAL DE LOIRE  
SDC  
60 RUE BLAISE PASCAL  
37000 TOURS  
SIREN : 307213249

**Adresse intervention :**

SASU FONCIA VAL DE LOIRE  
ME HABERT MÉLODY  
SDC  
7 MIONMANDRE  
37200 TOURS  
Type Vente : Prestation de Services

Adresse Postale :  
**SASU FONCIA VAL DE LOIRE**

SDC  
60 RUE BLAISE PASCAL  
37000 TOURS

## FACTURE N° 51101J/2023

Date : Chambray Les Tours Cedex, le 20 octobre 2023

N° de dossier : MABI/B9/000  
RÉSIDENCE HONORÉ DE BALZAC- 7 MIOMANDRE  
-37200 TOURS- FUITE EN CAVE CHEZ MR PINO

Votre numéro de TVA intracommunautaire : FR 79 307 213 249

N°commande : OSMIL804084659

Technicien d'intervention d'urgence : Frédéric ANTUNES

Travaux effectués du : 20/10/2023 au 20/10/2023

**Adresse de l'intervention :**

ME HABERT MÉLODY  
SDC  
7 MIONMANDRE

37200 TOURS

**Travaux effectués :**

Recherche de fuite dans le logement 7 et 9 au rdc.  
Fuite sur siphon au 7 chez Mr DENDANI  
Fuite sur le robinet d'arrêt au rdc chez Mr MAGNI;  
Remplacement du joint  
Contrôle avec le gardien

**Observations :**

Le Responsable de Groupe  
Juraj BYSTRIANSKY

Le Responsable d'Agence  
Eddy PAINEAU

Selon conditions générales de vente : Clients particuliers : Règlement au comptant  
Clients professionnels : selon conditions contractuelles

Valeur en votre aimable règlement par Chèque au 10 décembre 2023.

Il ne sera pas accordé d'escompte en cas de paiement anticipé.

En cas de retard de paiement, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros sera appliquée.

Taux d'intérêt légal majoré de 10 points.

Clause pénale : 20% du montant de la facture

Travaux sur immeuble achevé depuis plus de 2 ans.

<b>FORFAIT F1_23_20</b>	113,00
-------------------------	--------

Intervention Forfait 1 < 20 km

**AU DELA**

Heures complémentaires x Taux

<input type="checkbox"/>	X	Prix unitaire
--------------------------	---	---------------

Quantité

<b>SOUS TOTAL</b>	113,00
-------------------	--------

**MAJORATION SUR SOUS TOTAL**

+50% si intervention de 6h à 8h et de 18h à 21h,  
du lundi au vendredi et le samedi de 6h à 21h.

+100% si intervention de 21h à 6h, du lundi au  
samedi, dimanche et jours fériés toute la journée.

**FOURNITURES**

Qté	P.U. HT	Total HT
-----	---------	----------

fournitures	1,00	5,00
-------------	------	------

		5,00
--	--	------

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

--	--	--

## Nathalie MORESVE-GIRault

**De:** noreply@foncia.com  
**Envoyé:** vendredi 20 octobre 2023 12:36  
**À:** melody.habert@foncia.com; BRUNET Tours - Depannage; BRUNET Tours - Contact  
**Cc:** nicolas.bourge@foncia.com; gardien-balzac@numericable.fr  
**Objet:** !! URGENT !! Ordre de service N° OSMIL804084659 – 7 MIOMANDRE - FUITE EN CAVE (PROP PINOL) - CENTRE URBAIN HONORE DE BALZAC 37200 TOURS

**Message externe: Ne soyez pas la faille ! Chaque clic peut être une menace: gare aux Liens & aux Pièces-Jointes !**

**External message: Don't be the flaw ! Every click can be a threat: beware of Links & Attachments !**

Bonjour,

En notre qualité de syndic du bien désigné en objet, nous vous remercions d'exécuter les travaux décrits dans l'ordre de service détaillé ci-dessous :

Bien : RESIDENCE HONORE DE BALZAC, CENTRE URBAIN HONORE DE BALZAC 37200 TOURS,  
digicode(s): (pas de digicodes)

Objet : 7 MIOMANDRE - FUITE EN CAVE (PROP PINOL)

Contacts sur place :

-M. JULIEN VIGNAUD (gardien) +336 07 58 74 29

Date de début des travaux : vendredi 20 octobre 2023

Merci de nous confirmer la bonne exécution des travaux par retour de mail.

Afin de faciliter le traitement de votre facture, merci de reporter le N° du présent ordre de service sur votre facture, libellée à l'ordre du syndicat des copropriétaires.

MERCI DE BIEN VOULOIR INTERVENIR URGEMMENT SUR UNE FUITE EN CAVE. CONTACTER MR VIGNAUD.

Sincères salutations.



**HABERT Melody**

Foncia Val de Loire

60 Rue Blaise Pascal 37000 Tours France

melody.habert@foncia.com



foncia.com

ATTESTATION SIMPLIFIEE<sup>1</sup>

## ① IDENTITÉ DU CLIENT OU DE SON REPRÉSENTANT :

Je soussigné(e) :

Nom : SDC Honoré de Balzac ..... Prénom : P/O.FONCIA.VAL.DE.LOIRE.....  
Adresse : 60 rue Blaise Pascal ..... Code postal : 37000..... Commune : TOURS.....

## ② NATURE DES LOCAUX

J'atteste que les travaux à réaliser portent sur un immeuble achevé depuis plus de deux ans à la date de commencement des travaux et affecté à l'habitation à l'issue de ces travaux :

- maison ou immeuble individuel       immeuble collectif       appartement individuel  
 autre (précisez la nature du local à usage d'habitation) .....

Les travaux sont réalisés dans :

- un local affecté exclusivement ou principalement à l'habitation  
 des pièces affectées exclusivement à l'habitation situées dans un local affecté pour moins de 50 % à cet usage  
 des parties communes de locaux affectés exclusivement ou principalement à l'habitation dans une proportion de (.....) millièmes de l'immeuble  
 un local antérieurement affecté à un usage autre que d'habitation et transformé à cet usage

Adresse<sup>2</sup> : 7.MIQMANDRE..... Commune : TOURS..... Code postal : 37200..  
dont je suis :  propriétaire     locataire     autre (précisez votre qualité) : SYNDIC.....

## ③ NATURE DES TRAVAUX

J'atteste que sur la période de deux ans précédent ou suivant la réalisation des travaux décrits dans la présente attestation, les travaux :

- n'affectent ni les fondations, ni les éléments, hors fondations, déterminant la résistance et la rigidité de l'ouvrage, ni la consistance des façades (hors ravalement).

- n'affectent pas plus de cinq des six éléments de second œuvre suivants :

Cochez les cases correspondant aux éléments affectés :  planchers qui ne déterminent pas la résistance ou la rigidité de l'ouvrage  huisseries extérieures  cloisons intérieures  installations sanitaires et de plomberie  installations électriques  système de chauffage (pour les immeubles situés en métropole)

NB : tous autres travaux sont sans incidence sur le bénéfice du taux réduit.

- n'entraînent pas une augmentation de la surface de plancher de la construction existante supérieure à 10 %.

- ne consistent pas en une surélévation ou une addition de construction.

J'atteste que les travaux visent à améliorer la qualité énergétique du logement et portent sur la fourniture, la pose, l'installation ou l'entretien des matériaux, appareils et équipements dont la liste figure dans la notice (1 de l'article 200 quater du code général des impôts – CGI) et respectent les caractéristiques techniques et les critères de performances minimales fixés par un arrêté du ministre du budget (article 18 bis de l'annexe IV au CGI).

J'atteste que les travaux ont la nature de travaux induits indissociablement liés à des travaux d'amélioration de la qualité énergétique soumis au taux de TVA de 5,5 %.

## ④ CONSERVATION DE L'ATTESTATION ET DES PIÈCES JUSTIFICATIVES

Je conserve une copie de cette attestation ainsi que de toutes les factures ou notes émises par les entreprises prestataires jusqu'au 31 décembre de la cinquième année suivant la réalisation des travaux et m'engage à en produire une copie à l'administration fiscale sur sa demande.

Si les mentions portées sur l'attestation s'avèrent inexactes de votre fait et ont eu pour conséquence l'application erronée du taux réduit de la TVA, vous êtes solidiairement tenu au paiement du complément de taxe résultant de la différence entre le montant de la taxe due (TVA au taux de 20 % ou 10 %) et le montant de la TVA effectivement payé au taux de :

- 10 % pour les travaux d'amélioration, de transformation, d'aménagement et d'entretien portant sur des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ;
- 5,5 % pour les travaux d'amélioration de la qualité énergétique des locaux à usage d'habitation achevés depuis plus de 2 ans ainsi que sur les travaux induits qui leur sont indissociablement liés.

Fait à TOURS....., le 29/10/2023.....

Signature du client ou de son représentant :

FONCIA VAL DE LOIRE  
60, rue Blaise Pascal  
CS 64136  
37043 TOURS Cedex 1  
Tél : 02 47 66 35 11 - Fax : 02 47 66 20 88

<sup>1</sup> Pour remplir cette attestation, cochez les cases correspondant à votre situation et complétez les rubriques en pointillés. Vous pouvez vous aider de la notice explicative.

<sup>2</sup> Si différente de l'adresse indiquée dans le cadre ①.